



Pour devenir coordinateur de projets d'action sociale, passez votre DEJEPS AS !

Mention > Animation sociale

Flashez le QRcode pour consulter la formation en ligne !



Avec le DEJEPS, Diplôme d'État de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport, coordonnez et faites vivre des projets à destination d'un service, d'habitants ou d'usagers d'une structure.

- Vous exercez en autonomie votre activité de coordination, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des activités éducatives, sociales et culturelles et dans la limite des cadres réglementaires.
- Vous êtes le garant du bon déroulement des projets en organisant la formation et le travail des équipes sur un plan pédagogique, technique et logistique.
- Vous assurez le suivi des partenariats avec les réseaux professionnels et institutionnels au bénéfice du développement local de votre organisation.
- Vous assurez la sécurité des tiers et des publics dont vous avez la charge.



Les débouchés

- Avec le DEJEPS AS, vous êtes reconnu en tant que professionnel de l'animation.
- Vous exercez principalement dans le cadre associatif ou d'entreprises de l'économie sociale ainsi qu'auprès des collectivités territoriales.
- Vous pouvez être désigné : animateur-coordonnateur, animateur de réseau, coordonnateur d'activités, responsable d'animation, adjoint de direction, agent de développement de la vie associative, responsable de secteur...

Période et lieu de formation

La formation se déroulera du 12 Novembre 2024 au 18 décembre 2025 à Besançon



Conditions d'accès à la formation

- Soit être titulaire d'un diplôme de niveau 4 du champ de l'animation : BPJEPS, BEES ;
- Soit être titulaire d'un diplôme homologué de niveau 5 (bac+2) ;
- Soit attester d'un niveau 4 et justifier d'une expérience d'animation de 6 mois minimum (400 h) .
- Soit justifier de vingt-quatre mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 1600 heures minimum :

Fournir les justificatifs des expériences

Pour les candidats dont la situation le nécessite, notre référent handicap est disponible pour envisager les aménagements nécessaires.



Niveau

Diplôme de niveau 5 (BAC+2) référencé au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

RNCP4900

Certificateur : Ministère des Sports et des jeux olympiques et paralympiques, Date d'enregistrement au RNCP : Arrêté du 14-02-2008 - JO du 01-03-2008.

Contenus de la formation

La formation est répartie en 4 Unités Capitalisables (ci-dessous extraits)

Prise en compte des publics dans leur environnement

- Cadre réglementaire.
- Environnement institutionnel et social de l'animation.
- Connaissance des publics.

Mise en œuvre de projets

- Écriture d'un diagnostic partagé.
- Formalisation d'un projet de coordination.
- Pilotage d'un projet d'action éducative.

Encadrement de collectifs

- Encadrement des groupes.
- Techniques d'animation de groupes.
- Repères pédagogiques.

Encadrement d'activités

- Préparation d'activités.
- Animations d'activités avec ou sans intervenant.
- Animation d'actions de formation.

Coordination d'un projet

- Gestion budgétaire.
- Administration logistique.
- Recrutement et conduite d'une équipe pluridisciplinaire.

Durée

1 200 heures dont 700 heures en centre de formation et 500 heures (minimum) en structure professionnelle.

Cycle

En alternance (centre de formation – milieu professionnel). Des séquences de formation pourront être réalisées en FOAD.

Admission

- Sélection :
- 04 octobre 2024.
- ou 28 octobre 2024.

Publics concernés

- Salariés du secteur privé
- Salariés du secteur public
- Demandeurs d'emploi

Formation ouverte à l'apprentissage, au contrat de professionnalisation, à la PRO-A

Inscription

- Retrait des dossiers à compter de Juillet 2024
- Dossier complet à déposer au plus tard le : 04 novembre 2024.

Modalités et certification

L'obtention du diplôme se fait par la capitalisation des unités nécessaires sous forme de blocs de compétence à certifier et après validation du jury régional de la DRAJES qui dispose que :

- UC1 et UC2 s'obtiennent par la soutenance d'un dossier devant un jury.
- UC3 s'obtient par une mise en situation pratique en milieu professionnel devant jury.
- UC4 s'obtient par la soutenance d'un dossier devant un jury.

Effectif

8 à 20 Stagiaires

Les + de l'UFCV

Intégration de votre formation dans un plan modulaire général incluant tous les diplômes de la filière.

L'UFCV FORME
DES CADRES
DE L'ANIMATION
DEPUIS 1964

Financement

Selon votre situation (premier emploi, salarié, demandeur d'emploi, etc.) vous pouvez obtenir des aides à la formation. L'UFCV peut vous aider dans vos démarches et vous accompagner dans l'obtention de vos droits.

Coût

9100 €

Pour tout renseignement, contactez-nous aux coordonnées ci-dessous :

03 81 52 56 60 - formationpro-bfc@ufcv.fr - FORMATION-PROFESSIONNELLE.UFCV.FR

N° d'organisme de formation : 110750896975 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Certification Qualiopi n°2011_CN_00417 pour les catégories d'actions concourant au développement des compétences suivantes : actions de formation et validation des acquis de l'expérience (VAE)

Flashez le QRcode pour consulter les conditions générales de vente !

